

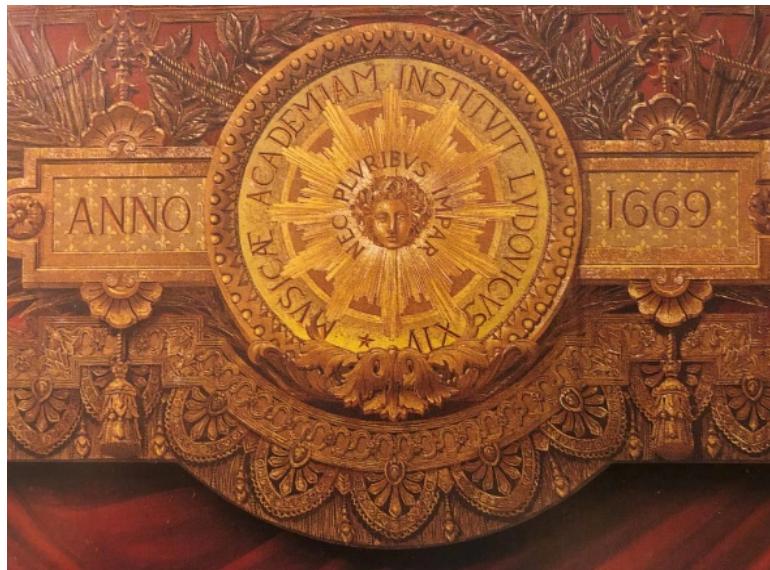
# Une page d'archive...

page n° 75 du 15 février 2023



## L'opéra français est né à Saint-Germain-en-Laye

Il n'est pas sûr que les spectateurs de l'Opéra Garnier à Paris soient nombreux à avoir leur attention attirée par l'inscription qui orne le lambrequin au centre du fronton de la scène, au-dessus du rideau : « *Anno 1669* » (photo ci-dessous).



Cette date peut d'ailleurs, à bon droit, sembler anachronique, dès lors que le magnifique monument que l'on doit à l'architecte Charles Garnier a été inauguré le 5 janvier 1875, par le président de la République, le maréchal de Mac-Mahon. De plus l'inscription entoure un médaillon dont le centre représente le soleil royal encerclé par la devise du Roi Soleil : « *Nec pluribus impar* ».

C'est Garnier lui-même qui a tenu à rappeler ainsi l'année de la création de l'opéra français par le biais de l'Académie royale de Musique, instituée par Louis XIV, comme le rappelle la phrase latine qui se déploie autour du soleil royal.

C'est par une lettre patente du 28 juin 1669<sup>1</sup> qu'est en effet créée par le Roi une Académie royale de Musique. La lettre est d'ailleurs contresignée par Jean-Baptiste Colbert qui est en charge de sa mise en œuvre. Elle est signée à Saint-Germain-en-Laye et détermine pour plusieurs siècles les principes qui vont donner leur originalité à l'opéra français. Le frontispice de la façade de l'opéra Garnier indique clairement cette filiation : « Académie nationale de Musique », version républicaine du titre originel.

Les raisons qui ont incité Louis XIV à cette création sont probablement multiples. Ce monarque, dont le règne a souvent été considéré, du moins dans sa première moitié, comme un âge d'or, était à la fois soucieux de la grandeur et du rayonnement de la France et amoureux sincère des arts. Il était d'ailleurs un danseur réputé dans sa jeunesse. Suivant les traces de son père et du cardinal Richelieu qui avaient créé l'Académie française en 1635, il va successivement créer l'Académie royale de Peinture et de Sculpture en 1648, l'Académie royale de Danse en 1661, l'Académie royale des Inscriptions en 1663, l'Académie des Sciences en 1666, l'Académie de France à Rome en 1666 et donc l'Académie royale de Musique en 1669. Seules les Académies de Danse et de Musique ont bénéficié d'une lettre patente signée du Roi, ce qui montre l'attention personnelle que Louis XIV attachait ces Arts, « *parmi les plus nobles des Arts libéraux* » (extrait de la lettre patente du 28 juin 1669).

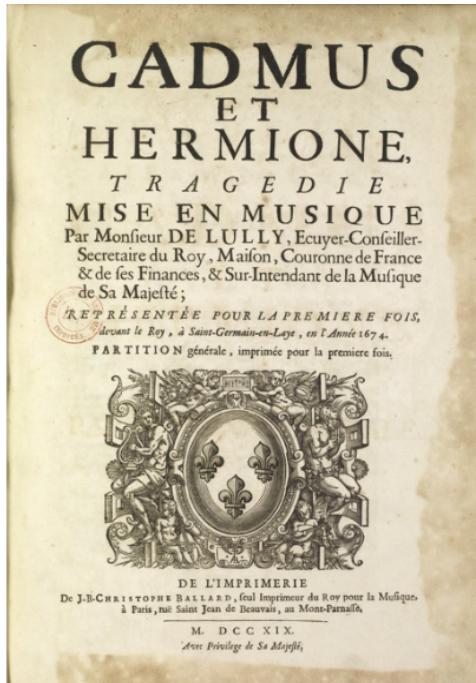
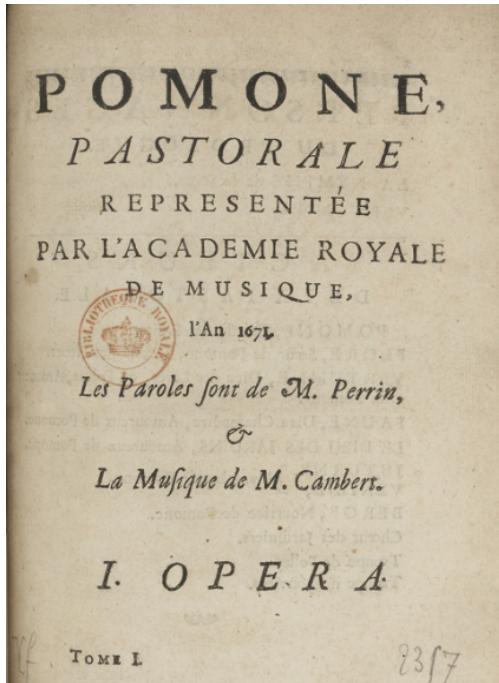
L'opéra italien a fait son apparition en France au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion du cardinal Mazarin. Si le succès n'a pas été au rendez-vous, la vitalité des écoles napolitaine, vénitienne et romaine a rapidement suscité l'intérêt du jeune Roi. Il indique d'ailleurs clairement dans sa lettre patente : « *Notre amé et féal Pierre Perrin... Nous a très humblement fait remontrer que depuis quelques années les Italiens ont établi diverses Académies, dans lesquelles il se fait des Représentations en Musique, qu'on nomme Opéra... ».*

<sup>1</sup> Lettre patente du 28 juin 1669, consultable sur le site olyrix.com :

<https://www.olyrix.com/air-du-jour/1190/acte-de-naisance-de-lopera-de-paris-lettre-patente-du-28-juin-1669>

Le souci de créer un genre typiquement français, qui ne soit pas la reproduction de ce qui se faisait dans les Académies italiennes et dans certaines cours étrangères, l'amène à préciser : « *Il nous plaisait de lui accorder la permission d'établir en notre bonne ville de Paris & autres de notre Royaume, une Académie, composée de tel nombre & qualité de personnes qu'il avisera, pour y représenter & chanter en Public des Opera & Représentaions en Musique & en vers François...* ».

Il prévoit en outre que la juste rémunération dudit Pierre Perrin se fera par le biais d'entrées payantes, y compris pour les Officiers de la maison royale : « *Faisant très-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque qualité & conditions qu'elles soient, même aux Officiers de notre Maison, d'y entrer sans payer... ».*



C'est le 3 mars 1671 que le premier opéra français, une Pastorale, *Pomone*, sur un livret de Pierre Perrin et une musique de Robert Cambert, est créé dans la salle du Jeu de Paume, à Paris.

Mais, bien que le privilège royal qui lui a été accordé par la lettre patente de 1669 ait une durée de douze années, Pierre Perrin, ruiné, doit céder la place dès 1672 à celui qui va devenir le véritable créateur de l'opéra français : Jean-Baptiste Lully.

Déjà célèbre par ses comédies-ballets, Lully va s'illustrer avec ses tragédies lyriques dont la première, *Cadmus et Hermione*, est créée en 1673 à Paris en présence du Roi.

Lully va régner sur l'opéra français jusqu'à sa mort en 1687, mais le modèle de la tragédie lyrique, avec musique et vers français, va perdurer, de manière exclusive, pendant un siècle, jusqu'à la mort de Jean-Philippe Rameau. La querelle des Bouffons, opposant les tenants de l'opéra français derrière Rameau, aux défenseurs de l'opéra italien menés par Jean-Jacques Rousseau, va permettre une timide ouverture aux œuvres étrangères.

Le caractère très français de ce qui est devenu l'Académie nationale de Musique demeure prépondérant jusqu'en 1973, quand le ministre de la Culture Jacques Duhamel fait appel, non sans difficultés, au suisse Rolf Liebermann pour diriger l'Opéra de Paris. En trois siècles d'existence de l'institution créée par Louis XIV, il est le premier étranger à la diriger. C'est également lui qui impose que les œuvres étrangères soient systématiquement interprétées dans leurs langues. Auparavant, la plupart de ces opéras étaient chantés dans une traduction française, respectant ainsi, à l'excès, les principes énoncés en 1669.

Décidée à Saint-Germain-en-Laye par un monarque épris de culture, l'Académie royale de Musique, devenue Opéra de Paris, demeure un des fleurons de la vie culturelle française, comme le souhaitait son créateur dans sa lettre patente de juin 1669.

Jean-Claude Pelletier

#### Pour en savoir plus :

Jérôme de La Gorce, *Jean-Baptiste Lully*, Paris, Fayard, 2002

Jean-Philippe Saint-Geours et Christophe Tardieu, *Coulisses et secrets du Palais Garnier*, Paris, Plon, 2015

Ouvrage collectif sous la direction d'Hervé Lacombe, *Histoire de l'Opéra Français, Tome 1 : Du Roi-Soleil à la Révolution*, Fayard, Paris, 2021